

# L'ECHO d' OU PE YE

**Évitez de vous déplacer**  
Obtenez rapidement vos documents en ligne



## ◆ LE MOT DU BOURGMESTRE

### EN CETTE ÉPOQUE DE TURBULENCES, UNE BONNE NOUVELLE : LA FISCALITÉ GÉNÉRALE N'AUGMENTERA PAS CHEZ NOUS !

Vu l'actualité liée à la situation sanitaire plus que préoccupante, cette information plutôt positive est peut-être passée inaperçue... et c'est bien normal...

Mais je souhaiterais néanmoins vous dire que lors de sa séance du 15 octobre\*, le Conseil communal a voté les règlements 2021 relatifs aux taxes additionnelles à l'impôt des personnes physiques (IPP) d'une part et au précompte immobilier (PRI) d'autre part.

Comme depuis quelques années désormais, nous maintiendrons donc un IPP à 8 % et 2600 centimes additionnels pour le précompte (PRI). Ce résultat, fruit d'une gestion saine et rigoureuse réalisé par notre Collège, et plus particulièrement par notre service des Finances, nous permettra donc de demeurer dans le peloton de tête des Communes les moins taxantes de l'arrondissement de Liège.

Il ne s'agit pas ici de se décerner une quelconque médaille, mais de souligner le travail qui est accompli et le sera encore dans l'intérêt général, et donc immanquablement aussi

dans le vôtre, comme le montre notre implication dans l'accompagnement de nos citoyens depuis le début de la crise (chèques de soutien à nos commerces, distribution de masques, informations régulières à la population, ...).

Même si nous vivons des moments particulièrement difficiles, continuons tous ensemble à positiver Oupeye.

Et surtout, soyons prudents...!

*Serge Fillot,  
Bourgmestre des Oupeyens*

\* Le compte-rendu de cette séance du 15 octobre vous sera présenté dans notre prochaine édition.



## ◆ CONSEIL COMMUNAL DU 17 SEPTEMBRE 2020

### CORONAVIRUS

° **Ratification de l'arrêté du Bourgmestre** du 29 juillet 2020 relatif à l'application et l'exécution des mesures fédérales visant à la limitation du coronavirus sur le territoire de la Commune d'Oupeye. **Unanimité.**

#### ° Avantages en nature

**Prise de connaissance** de la décision du Collège communal d'octroi d'avantages en nature d'une valeur globale estimée à 10.743 € consistant en la mise à disposition de barrières nadars à l'usage de diverses écoles libres, de 2 enseignes commerciales haccourtoises ainsi que de la clinique de Hermalle dans le cadre de la crise du coronavirus.

#### ° Octroi de subsides exceptionnels

- un montant estimé à 22.500 € sous forme de versement de la somme de 150 € à chaque association sportive et culturelle d'Oupeye ayant subi un préjudice financier suite à la crise Covid 19. **Unanimité.**

- un montant estimé à 115.000 € sous forme d'octroi d'un chèque « famille » d'une valeur de 25 euros à chaque enfant, âgé de 3 à 18 ans et domicilié à Oupeye, pouvant être utilisé auprès des organismes sportifs, culturels ou de jeunesse en vue de l'intervention dans le coût de la pratique d'une activité sportive, culturelle ou de jeunesse (stage, cotisation, affiliation, abonnement, cours, équipement nécessaire vendu par l'organisme) afin de consolider une sortie de crise Covid 19 sous l'angle des loisirs et des activités sportives et culturelles. **Unanimité.**

- un montant de 14.065 € réparti entre les 14 écoles ou comités d'association de parents des 2 réseaux d'enseignement, soit un montant de 5 € par élève inscrit, en vue de palier l'impossibilité pour ces établissements scolaires d'organiser des activités scolaires et extrascolaires pendant cette période de pandémie. **Unanimité.**

- un montant de 117.000 € sous forme d'octroi d'un chèque « commerce » d'une valeur de 10 euros à chaque ménage d'Oupeye en guise de soutien aux acteurs économiques locaux dans le contexte de crise lié au coronavirus. **Unanimité.**

### POLICE - RÈGLEMENTS COMPLÉMENTAIRES DE CIRCULATION ROUTIÈRE

Mise en place d'un réseau de mobilité douce sur l'ensemble du territoire communal par l'affectation de chemins agricoles à l'usage des véhicules agricoles, piétons, cyclistes, cavaliers et conducteurs de speed pedelecs. **Unanimité.**

### OCTROI DE SUBSIDES EXCEPTIONNELS

Un montant de 93.000 € à la SPRL Service Gagnant en vue de procéder à l'assainissement des sanitaires et vestiaires du complexe tennistique "La Marmotte". **Approbation des groupes PS, CDH, PTB et de MM. Jehaes et Bouzalgha ; abstention du groupe EP.**

### OUVERTURE DE VOIRIE À HERMALLE-SOUS-ARGENTEAU

° **Rejet** de l'amendement déposé en séance par M. le Conseiller Gérard Rouffart. **Approbation du groupe EP, opposition des groupes PS et CDH et abstention du groupe PTB et de MM. Jehaes et Bouzalgha.**

° **Prise de connaissance** du résultat de l'enquête publique (31/01/2020 au 02/03/2020) et du procès-verbal de la réunion de concertation (11/03/2020) et **refus - sous réserve de modification de projet** - de la création d'une nouvelle voirie, de 10 emplacements de stationnements, d'une placette et de cheminements pour mobilité douce à hauteur de la rue du Tilleul, rue Florent Leruth à Hermalle. **Approbation des groupes PS, CDH et de MM. Jehaes et Bouzalgha ; opposition des groupes PTB et EP.**

### PLAN D'INVESTISSEMENT VÉLO - APPEL À PROJETS "WALLONIE CYCLABLE"

Sur proposition de M. le Conseiller communal Michel Jehaes relative à l'adoption d'un plan d'investissement vélo, décision du principe de répondre à l'appel à projets « Communes pilotes Wallonie cyclable » et mise en place d'une Commission Communale Vélo. **Unanimité.**

### QUESTIONS ORALES

° de Mme Lekane relative à la prise en compte des personnes à mobilité réduite dans les projets logements et notamment à la part de logements qui était dédiée aux personnes à revenus moyens et à mobilité réduite dans les projets d'envergure de ces dernières années ;

° de M. Jehaes qui, revenant sur une communication du TEC dans la presse, souhaite obtenir des éclaircissements quant à la restructuration des lignes de bus dans le cadre de la construction du tram liégeois et qui apparemment prévoit l'arrêt de la ligne 7 à Coronmeuse.

° de M. Pâques concernant l'état de propreté du domaine public et demandant que l'on porte une attention accrue au moment où les riverains se débarrassent de leurs déchets ainsi qu'un bilan des actions mises en place par rapport à l'image de marque de la Commune.

### RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES DES CONSEILS COMMUNAUX

[www.oupeye.be](http://www.oupeye.be) (Ma Commune - Vie politique - Comptes-rendus du Conseil)



**L'ÉTÉ S'EN EST ALLÉ, PLACE AUX TRAVAUX D'AUTOMNE ...**

Madame, Monsieur,

Oupeyens, Oupeyennes,

Cela ne fait que quelques semaines que le ciel a changé, le soleil et les températures élevées ayant, en un clin d'œil, choisi la rentrée scolaire pour nous abandonner et laisser la place aux nuages, au vent, à l'humidité et aux températures plus basses. Ce passage au temps gris nous impacte tous. Comme pour nos garde-robes et nos porte-manteaux qui s'y adaptent, les tâches de nos services « voiries » et « espaces verts » changent.

En effet, après les tontes, les tailles de haies, le traitement des mauvaises herbes dans nos sentiers et espaces verts, l'entretien particulier de nos 12 cimetières, la sécheresse et les dégâts consécutifs à la chaleur sur nos chaussées, ce sont d'autres conséquences de la météo qu'il nous faut à présent gérer.

**Inondations, dégâts du vent et chutes de feuilles au programme !**

Si nous pouvons nous estimer heureux de ne pas avoir connu les situations dantesques de certaines régions de France, la Belgique et notre Commune ont été et seront encore traversées par plusieurs vagues de grand vent et de pluies abondantes.

Evacuation de branches ou d'arbres cassés, élagages, sécurisation de zones sensibles aux vents ou de bâtiments fragilisés, curage des canalisations situées en domaine public, entretien des avaloirs et filets d'eau obstrués par la chute des

feuilles, pompage d'eaux sur certaines places ou dans les zones « basses » de notre Commune, maintenance des stations de refoulement et des bassins d'orage font partie du « nouveau » quotidien de nos équipes.

Malheureusement, ces « conséquences » de la météo automnale présentent presque toujours une difficulté spécifique : la soudaineté et la rapidité d'apparition de tous les problèmes précités aux quatre coins de notre territoire communal. D'année en année, nos services ont pu identifier les points noirs, les endroits où ces conditions occasionnent généralement beaucoup de dégâts. Nous comprenons que chacun aimerait, qu'en quelques minutes tout cela soit réglé, mais c'est évidemment impossible. Cependant, nous nous efforçons de solutionner ces problèmes au plus vite, en ce compris, par nos équipes de garde, même la nuit.

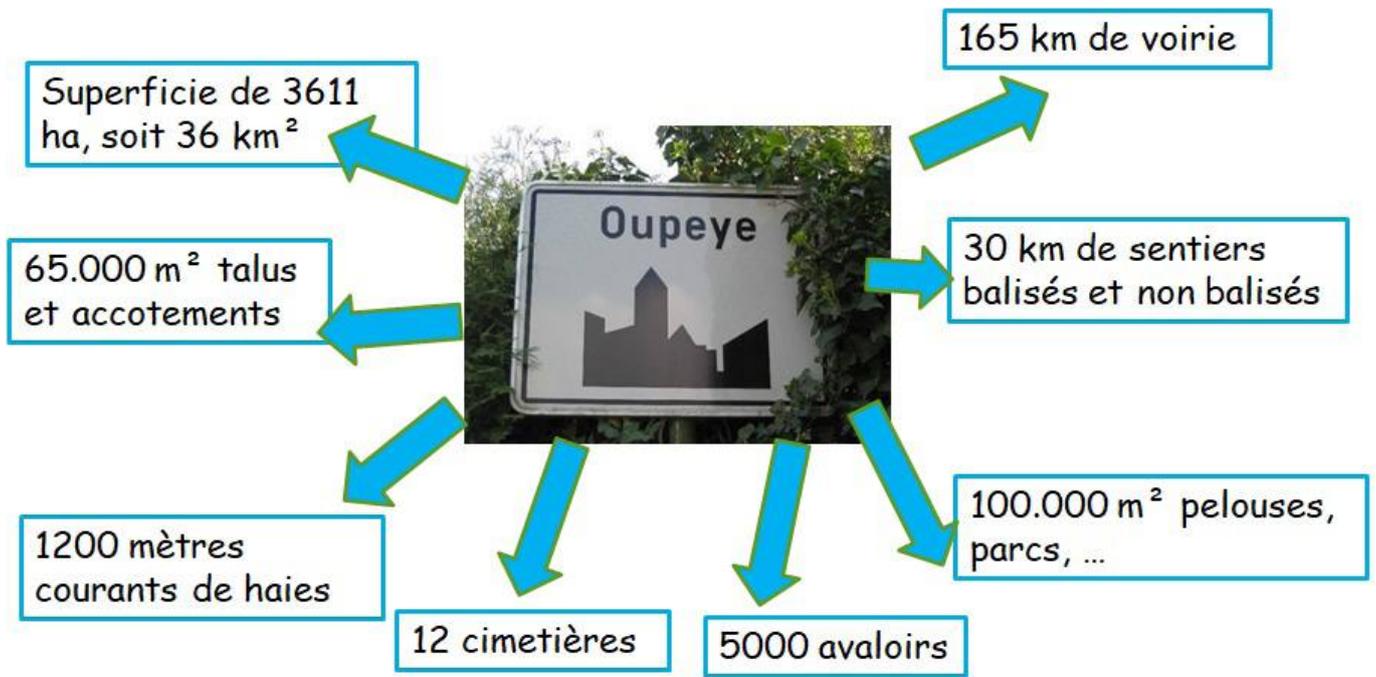


« **Vivre c'est changer, voici la leçon que les saisons nous enseignent ...** » Paulo Coelho

Serge Fillot,  
Bourgmestre

Christian Bragard,  
Échevin des Travaux

**Oupeye en quelques chiffres**



## ◆ LANCEMENT D'UN E-GUICHET COMMUNAL

### COMMANDER VOS DOCUMENTS EN LIGNE POUR EVITER LES FILES... ET LES DEPLACEMENTS !

Afin de faciliter la délivrance des documents administratifs, votre administration communale avait débuté, avant la crise sanitaire, une réorganisation des services de la Population, de la Police administrative et de l'État civil. Parmi les différentes idées, nous envisagions la mise en place d'un guichet électronique qui permettrait aux citoyens de commander certains documents en ligne, depuis un ordinateur ou un smartphone.

Dès les premières semaines de confinement, la Commune d'Oupeye a organisé la prise obligatoire de rendez-vous pour répondre aux contraintes de la première vague de la crise de la Covid-19. Nous constatons aujourd'hui les bénéfices de cette nouvelle méthode de travail. Si d'une part, le temps et les conditions d'attente aux guichets se sont améliorés, d'autre part, cette planification des délivrances permet d'optimiser le travail des agents et d'améliorer notre service aux Oupeyens. Nous saluons également le fait que vous vous êtes rapidement adaptés, et ce malgré quelques balbutiements inévitables à toute nouvelle organisation, à tout changement des habitudes.

Il peut parfois s'avérer compliqué, comme dans le contexte actuel de crise sanitaire et des mesures de distanciation qui en découlent, de se déplacer à l'administration pour effectuer des démarches et obtenir des documents. Cet outil vous offre donc une solution diminuant les risques puisqu'il est possible d'obtenir certains documents en ligne ou dans des délais raccourcis grâce au nouveau service « e-guichet » qui est accessible sur notre site internet [www.oupeye.be](http://www.oupeye.be) au moyen soit d'un ordinateur, soit d'un smartphone.

Afin de vous accompagner dans cette nouvelle relation entre vous et votre administration, nous vous expliquons, dans les encadrés joints, le mode d'inscription à l'e-guichet ainsi que les différents documents actuellement disponibles. D'autres documents devraient compléter la liste prochainement, mais il faut savoir que cette approche « à distance » n'est pas envisageable pour certaines démarches administratives qui nécessitent et nécessiteront toujours votre présence au guichet. Dans ce cas, la prise de rendez-vous reste obligatoire et se fait en contactant notre call center soit :

- par email ([population@oupeye.be](mailto:population@oupeye.be)),
- par SMS au numéro 0499/926.976; vous serez rapidement recontacter afin de vous proposer un rendez-vous,
- par téléphone au 04/267.06.33 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h. Dans la mesure du possible, nous vous invitons à privilégier les deux premiers canaux afin de laisser l'utilisation du fixe aux personnes qui ne maîtrisent pas ou ne disposent pas d'ordinateur ou de smartphone.

Nous ne doutons pas qu'une fois habitués à ces outils, vous mesurerez facilement le gain de temps et le confort qu'offrent ces adaptations technologiques.



Joseph Simoné,  
Échevin de la Population et de la Communication.

#### Comment faire pour utiliser l'e-guichet ?

Pour pouvoir effectuer des démarches à distance, il faut se créer un compte personnel, ce qui vous est proposé au départ de notre site internet [www.oupeye.be](http://www.oupeye.be).

Dans l'onglet e-guichet, choisissez « accès au e-guichet » où vous serez guidés au travers des différentes étapes.

Vu la sécurité des données concernées, l'inscription nécessite l'utilisation d'ITSME ou d'un lecteur EID et de votre carte d'identité. Ces lecteurs EID sont disponibles sur internet ou dans la plupart des magasins d'informatique. Attention, pour utiliser ce lecteur et votre carte, il faut d'abord installer l'application EID disponible sur <https://eid.belgium.be/fr>. Une fois votre lecteur reconnu par l'application, vous pourrez accéder à l'e-guichet au moyen de votre carte d'identité et de son code PIN.

Lors de votre première visite, vous serez invités à compléter vos données personnelles et à encoder une adresse électronique qu'il vous faudra valider en cliquant sur le lien envoyé dans votre boîte mail.

A bientôt sur notre guichet en ligne !

#### Quels documents pouvez-vous commander en ligne ?

- **Les actes de naissance, de divorce, de décès et de mariage.**
- **Extrait du registre de population**
- **Le certificat de vie.**
- **Les compositions de ménage**
- **La cohabitation légale**
- **Les certificats de nationalité**

D'autres documents rejoindront cette liste prochainement, mais il faut savoir que certaines démarches et actes légaux ne peuvent légalement être effectués qu'en présence de la personne ou des personnes concernées.

## ◆ LE PERMIS A UNE DURÉE LIMITÉE : VÉRIFIEZ SA VALIDITÉ À TEMPS !

Depuis 2010, le permis de conduire a adopté, comme la carte d'identité, le format « carte bancaire ». Il se distingue par sa couleur, dont le rose, comme l'ancien permis papier.

S'il a une durée de vie de 10 ans, le remplacement du permis de conduire ne fait pas l'objet d'une convocation et il est donc nécessaire que vous vous assuriez de sa validité. Cela vous permettra de demander son renouvellement à temps d'autant que le délai pour le recevoir après une demande est de 5 jours ouvrables.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter notre call center au 04/267 06 33 ou envoyer un mail à [population@oupeye.be](mailto:population@oupeye.be) mais aussi un sms avec votre demande au 0499/926 976. Lors de votre rendez-vous à l'Administration, veuillez-vous munir d'une photo récente et de votre ancien permis.



Joseph Simoné,  
Échevin de la Population



## ◆ ENVIRONNEMENT

### Mieux connaître ces rats qui nous « dérangent »...

Ils occupent nos tas de bois, nos composts, ils se développent vite ou encore ils visitent nos maisons et même nos canalisations.

### Mais finalement qui sont-ils ces rongeurs qui parfois nous envahissent ?

D'abord il faut distinguer deux grandes espèces de rats : le rat brun et le rat noir. Un couple peut avoir entre 5 et 12 portées annuelles de 4 à 8 jeunes. Il est donc nécessaire de réguler leur population. Un autre problème est qu'ils sont parfois porteurs de maladies, causent des dégâts à nos habitations, entre autres lorsqu'ils grignotent des fils électriques, des tuyaux d'évacuation ou des isolants.

S'ils sont plus grands que les souris, peu de spécimens approchent les 500 g. Chez nous, les rats vivent généralement dans les jardins, les sous-sols et à proximité des maisons ou des fermes, des lieux où la nourriture ne manque pas pour ces omnivores qui se réapprovisionnent surtout de nuit, ce qui assombrit encore leur image déjà inquiétante.

Les services communaux ont, parmi leurs missions, de limiter la prolifération des rats bruns et notre Commune organise chaque année une campagne de dératisation dans vos habitations. Oupeye est aussi une des rares Communes à donner gratuitement des sachets de raticide aux habitants ayant involontairement accueilli ces envahissants voisins.

### Comment ne pas attirer ces « indésirables » ?

D'abord à l'intérieur, il est essentiel d'enfermer la nourriture et d'éviter de laisser les restes alimentaires accessibles, même cachés. N'oubliez pas que leur odorat est infaillible.

A l'extérieur, éviter de laisser l'accès à des déchets organiques près des maisons. Nourrir les poules à une bonne heure, utiliser un silo à compost fermé sont aussi des moyens de les empêcher de s'alimenter et ainsi de les inviter à quitter des lieux sans intérêt.

Étant donné qu'ils n'hésitent pas à utiliser les canalisations de toutes sortes pour s'introduire dans les habitations, il peut s'avérer utile de grillager les extrémités de tuyau, les espaces dans les murs ou même d'obturer d'éventuels accès (entre des briques ou espaces sous les portes inférieures à 1 cm !).

### Et s'ils sont là...

Comme déjà précisé, vous pouvez venir chercher des raticides à notre Administration durant les heures d'ouverture. Attention donc à suivre les adaptations parfois nécessaires en cette période de covid 19. Il existe bien entendu d'autres produits et des pièges dans le commerce.

Si cela n'a pas l'effet voulu ou que la population de nuisibles est trop importante, vous pouvez vous inscrire à notre campagne de dératisation au cours de laquelle une société spécialisée programmera des interventions dans ou autour des habitations privées concernées. Lors du passage de la société de dératisation (si les mesures sanitaires le permettent), nous vous demandons de respecter les gestes barrières (masque, distanciation).



### CAMPAGNE DE DÉRATISATION DU LUNDI 07 AU LUNDI 14 DÉCEMBRE 2020. INSCRIPTION OBLIGATOIRE ET GRATUITE POUR LE MERCREDI 18 NOVEMBRE

Coupon à remettre ou à envoyer à :

Administration communale d'Oupeye

Guichet d'informations - DÉRATISATION

Rue des Ecoles, 4 – 4684 Haccourt - Infos: 04/267.06.40 ou 42

#### JE DEMANDE LE PASSAGE DE LA FIRME ASSURANT LA DÉRATISATION

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Commune : .....

Code postal : .....

Tél : .....

GSM : .....

Présence au domicile (date et heure) si nécessaire : .....

Date : .....

Signature : .....

Intervention à l'intérieur / à l'extérieur de l'habitation \* (\* Biffer la mention inutile)



Joseph Simoné,  
Échevin et son équipe Environnement

## ◆ RESPECTEZ LES MESURES LORS DE VOS VISITES DANS LES CIMETIÈRES !

Vous avez pu constater que nous avons accordé, cette année, une attention particulière à l'entretien de nos cimetières. Cette opération ainsi que la rénovation de plusieurs allées nous ont d'ailleurs valu de nombreux messages positifs de nos citoyens.

A l'occasion du congé de Toussaint, vous serez nombreux à vous y rendre pour saluer, comme le veut la tradition, vos chers disparus. Nous vous invitons à bien respecter les mesures en vigueur actuellement dont principalement le port du masque, la distanciation physique d'1,5m minimum et le regroupement en extérieur limité à maximum 4 personnes, sauf pour les personnes vivant sous le même toit et les enfants de moins de 12 ans.

Christian Bragard,  
Serge Fillot,  
Échevin des Travaux  
Bourgmestre



PRENEZ SOIN DE VOUS ET DES AUTRES

Toutes les mesures sanitaires sur [www.oupeye.be](http://www.oupeye.be)  
ou sur la page Facebook – Commune d'Oupeye



## ◆ BALADES

### DES PAYSAGES À (RE)DÉCOUVRIR POUR DES PROMENEURS BIEN ÉQUIPÉS !

S'il est évident que nous devons dès à présent nous munir de pulls, de vestes et bientôt d'écharpes et de bonnets, cela ne rend certainement pas moindre l'intérêt de nos circuits de balades, qu'elles soient pédestres ou cyclistes. En effet, en automne et en hiver, nos campagnes et nos villages ne sont pas dépourvus de charme. Quel plaisir même de découvrir ou redécouvrir nos plus beaux coins baignés d'une lumière d'automne ou couverts d'un grand manteau blanc.

Je vous invite donc tous et toutes à vous procurer nos cartes de balades\* réalisées en collaboration avec notre commission « Sentiers, Nature et petit Patrimoine » et à vous promener, afin de vous rendre compte, avec l'équipement adéquat, des richesses des nombreux « points de vue » et des différents lieux d'intérêt situés sur notre territoire.

\*Cartes disponibles gratuitement à l'accueil de l'administration communale, rue des Écoles, 4 à Haccourt (04/267 06 00)



*Christian Bragard,  
Échevin des Espaces verts*

## ◆ BE WAPP 2020 : MERCI AUX VOLONTAIRES !

Chaque année, le grand nettoyage de printemps réunit nombre de nos concitoyens qui, en famille ou en groupes, se mobilisent pour nettoyer nos routes et campagnes.

En cette année particulière, ce week-end de printemps a été reporté à fin septembre.



Ces circonstances expliquent un engouement moins important que les années antérieures. Toutefois, 51 volontaires se sont inscrits et nos services communaux leur ont apporté un soutien logistique.

N'oublions pas que la campagne **Propr'Oupeye** reste active toute l'année. Chacun d'entre nous peut adopter sa rue, son square, son coin de promenade, se réapproprier l'espace public et le maintenir propre en le nettoyant au moyen du kit mis à disposition par la Commune. Sur simple appel téléphonique (gratuit) ou mail, les services communaux reprennent les sacs pleins récoltés.

Merci à toutes et à tous pour votre participation !

*Christian Bragard,  
Échevin de la Propreté publique*



## ◆ PLACE DE LA STATION

### DU 1ER AU 15 NOVEMBRE, VOTEZ POUR VOTRE PROJET PRÉFÉRÉ !

Les habitants de Houtain Saint-Siméon sont invités à découvrir 3 propositions pour le réaménagement de la place de la Station sur le site <https://citoyen.oupeye.be> et à voter pour leur esquisse favorite. L'esquisse qui obtiendra le plus de voix sera transformée en plan métré afin de réaliser les travaux en 2021.

Chaque habitant de l'entité dispose d'une voix. Le vote a lieu du 1er au 15 novembre 2020. Si vous rencontrez des difficultés lors de cette phase de vote, n'hésitez pas à contacter le service Citoyenneté au 04/267.07.25.

*Cindy Caps,  
Échevine de la Citoyenneté*





L'ECHO  
de la  
**MÉMOIRE**  
et de la  
**CITOYENNETÉ**



### LE MOT DE L'ÉCHEVINE

Oupeyennes, Oupeyens,

Après une organisation minimaliste des commémorations du 8 mai dernier en pleine période de confinement lors de la première vague de la pandémie, nous comptons réorganiser les commémorations du 102e anniversaire de l'Armistice en présence de classes de primaire de chaque entité et des Associations patriotiques, comme le veut la tradition.

De plus, dans le cadre d'un de nos projets citoyens, nous avons récemment rencontré des habitants de Hermée pour qu'ils choisissent avec nous une essence d'arbre à planter, en leur présence, sur la place du Carcan. La plantation était envisagée en marge des commémorations prévue le 10 novembre avec les écoles. Pour rappel, le hêtre qui se trouvait sur la place du Carcan depuis 200 ans a dû être abattu il y a quelques mois suite aux attaques du temps et d'un champignon parasite. Marqués par cette « disparition » du paysage, le Collège et les habitants du village avaient souhaité qu'un nouvel arbre soit replanté à cet endroit.

Malheureusement, l'évolution de la situation sanitaire et la prolongation des congés de Toussaint nous obligent à modifier nos projets, les regroupements de plus de 4 personnes n'étant plus autorisés. Cela ne nous empêchera pas de fleurir les monuments de chaque entité et de planter, à Hermée, ce nouvel arbre étant donné qu'il s'agit de la période la plus favorable à son adaptation dans un nouveau milieu. Mais cela devra donc se faire en petit comité.

Le Collège souhaitant toujours organiser une inauguration avec les habitants du village, nous reprogrammerons une rencontre, une cérémonie pour ce nouvel emblème de la place dont l'essence (voir dans ce supplément) a été sélectionnée par les habitants et le Collège. Dès que la situation sanitaire le permettra, nous ne manquerons évidemment pas de vous en informer.

Cindy Caps,  
Echevine de la Citoyenneté et des Affaires patriotiques



Dans ce 2<sup>e</sup> Écho de la Mémoire et de la Citoyenneté, nous continuons à présenter les monuments dressés dans notre Commune en souvenir de la première guerre chez nous. Cette année, c'est le village de Hermée qui est mis à l'honneur.

### INSCRIPTIONS FIGURANT SUR LE MONUMENT

#### Face avant

"1914-1918

LA COMMUNE DE HERMÉE  
À SES HÉROS TOMBÉS POUR LA  
DÉFENSE DE L'HONNEUR ET DES  
FOYERS DU PEUPLE BELGE  
[Cinq noms, classés par ordre alphabétique]  
MORTS SOUS LES ARMES

[Douze noms, classés par ordre alphabétique]

ASSASSINÉS PAR L'OPPRESSEUR  
DE NOS DROITS ET LIBERTÉS"

#### Face arrière

"A NOS GLORIEUX COMBATTANTS  
DE LA GRANDE GUERRE  
1914-1918

[Cinquante-quatre noms,  
répartis sur deux colonnes et classés  
par ordre alphabétique]"



Mais rappelons d'abord ce qui s'y est passé en août 1914 !

Le 5 août à 23 heures, des troupes allemandes qui étaient guidées par des civils réquisitionnés et comprenaient notamment les 30<sup>e</sup>, 89<sup>e</sup> et 90<sup>e</sup> régiments d'infanterie, arrivèrent au hameau de Petit-Aaz. Des soldats se détachèrent de la colonne et allèrent frapper aux portes des maisons, réclamant à boire et disant : « Nous sommes des Anglais, vos frères. »

Les habitants, qui étaient déjà dans les caves en prévision d'une bataille, furent contraints de restaurer les soldats, dont la plupart voulaient payer ce qu'ils recevaient. Après deux heures de repos, les Allemands se remirent en route, empruntant tous les chemins de la commune débouchant vers le fort et installant des canons dans plusieurs endroits.

Vers 1 heure (le 6 août), le fort de Pontisse, auquel la présence de l'ennemi venait d'être signalée, commença à tirer. Quelques moments après éclata une fusillade à laquelle se mêlait sans cesse la voix du canon. Cette fusillade dura plusieurs heures.

Repoussés par les Belges et ayant perdu beaucoup d'hommes, les Allemands se replièrent vers 4 heures dans la commune de Hermée et se livrèrent à leurs instincts. Ils pillèrent toutes les maisons de la rue Large-Voie, y mirent le feu et massacrèrent plusieurs personnes : le vieux Ghaye fut retrouvé dans le corridor de sa maison, le corps troué de balles ; son neveu, Ulric Ghaye, fut emmené dans une prairie et fusillé ; Joseph Lhoest et Antoine Rouvray subirent le même sort.

Les habitants qui se montraient dans les rues étaient accueillis par des coups de fusil. C'est ainsi que Jean Verdin, un vieillard de 82 ans, reçut une balle dans le ventre et expira après trois heures de souffrances horribles, sans qu'on pût lui porter secours.

Un groupe de villageois ayant voulu tenter de circonscrire l'incendie fut criblé de balles ; trois d'entre eux furent blessés : Frère reçut une balle à l'épaule, Asselings fut blessé à la jambe et le jeune Tasset fut atteint à la cuisse.

Mathieu Matray, qui n'avait pas, à leur gré, mis assez d'empressement à leur ouvrir sa porte, fut emmené et fusillé. Le père et le fils Humblet, ainsi qu'un nommé Meekers, qui se trouvait chez Humblet, furent aussi passés par les armes.

Plusieurs maisons, qui avaient été transformées en ambulances, étaient remplies de blessés allemands auxquels les habitants donnaient des soins.

Le vendredi 7 août, dans la matinée, une patrouille du 14<sup>e</sup> de Ligne belge vint désarmer les blessés, les déclarant prisonniers.

Le lendemain, quatre blessés moururent et, comme faute de pouvoir se rendre à Liège, les médicaments faisaient défaut, dix charretiers de la commune furent réquisitionnés pour transporter les blessés à Maastricht.

Les jours qui suivirent se passèrent dans l'angoisse. Des habitants abandonnèrent le village et se rendirent dans les communes voisines ; ceux qui restèrent vécurent en proie à une terreur constante.

Le 12 au soir, des troupes allemandes d'infanterie et de cavalerie reparurent et s'installèrent dans les habitations.

Le 13, après la reddition du fort de Pontisse, le Bourgmestre fut emmené avec les troupes jusqu'à Fexhe. Il revint le lendemain, annonçant que le commandant lui avait déclaré que Hermée serait désormais en paix.

Mais le 14, vers 13 heures, des patrouilles d'uhlands commencèrent à circuler dans le village, ce qui inquiéta fort les habitants. Une heure après, la commune regorgeait de fantassins qui expulsèrent les gens de leurs maisons sans leur donner le temps d'emporter quoi que ce soit.

Quand tous les habitants furent réunis sur la place du Carcan, le major qui commandait les troupes obligea le curé, M. Paise, à répéter ces paroles : « On a tué un de nos officiers. Nous ne savons pas si c'est à Hermée ou à Vivegnis. Nous allons commencer par punir la commune de Hermée. On va vous conduire dans la campagne et là, vous serez jugés. »

On fit alors observer au major que l'officier tué auquel il faisait allusion était peut-être au nombre des blessés morts à Hermée le 8 août à la suite des blessures reçues pendant l'attaque du fort de Pontisse. On lui raconta comment on avait transporté en Hollande les autres blessés allemands que l'on ne pouvait soigner et on lui soumit, à l'appui de ces dires, les attestations des postes militaires que les conducteurs avaient rencontrés pendant le trajet. Ces attestations démontraient la sollicitude des habitants de Hermée pour ces blessés.

« Oui, répondit le major, une erreur a peut-être été commise. Mais les ordres que j'ai reçus sont formels et je dois les exécuter. »

Avant d'emmener la population qui se composait de 450 personnes, hommes, femmes et enfants, le major ordonna aux hommes qui possédaient des armes d'aller les chercher et de les déposer sur la place de l'église. Il leur accorda pour cela un quart d'heure.

Tandis qu'il donnait ces instructions, des soldats pillaient aux alentours et le major pouvait parfaitement voir ses hommes pénétrer dans les maisons et en ressortir les bras chargés.

Quand les armes furent déposées sur la place, on emmena les 450 habitants en cortège, les mains en l'air, jusque sur la route de Milmort où on les massa dans une terre d'avoine. Tous ces malheureux pensaient qu'on allait les fusiller. On les laissa là pendant plus de deux heures, entourés de soldats.

Pendant ce temps, le village flambait et la fumée de l'incendie menaçait d'asphyxier les captifs. Personne n'était resté dans le village, car les Allemands avaient emporté les infirmes sur leur dos ou dans des brouettes.

Vers 18 heures, on força le triste cortège à se remettre en route. Il alla jusqu'à la gare de Milmort. Les prisonniers devaient toujours tenir les mains en l'air et, à tout instant, les soldats hurlaient : « Plus haut, les mains, plus haut ! »

Quand ils arrivèrent à l'endroit voulu, on les plaça derrière des canons qui tiraient sur les forts et ils restèrent là jusqu'à 21 heures. Enfin, on les libéra, mais on leur défendit de retourner dans la direction de Hermée. Presque tous logèrent à Milmort.

Le lendemain, plusieurs d'entre eux voulurent retourner dans leur village. A peine étaient-ils arrivés que les soldats les ligotèrent et les emmenèrent dans une prairie qu'ils appelaient « Chasse réservée ».

Le soir, on les conduisit à l'église où on les laissa jusqu'au lendemain matin, puis on leur rendit la liberté. Ce jour-là, un grand nombre d'habitants rentrèrent dans le village. Le spectacle était désolant. Plus de 150 maisons étaient détruites par le feu. Il ne restait debout que quelques maisons au Brou, à Petit-Aaz et à Grand-Aaz. Des chevaux, des vaches, des porcs étaient carbonisés dans les ruines. Partout, dans les coins, gisaient des bêtes crevées ou tuées à coups de baïonnette, et des charognes répandaient une odeur épouvantable. Les quelques bêtes qui avaient échappé vagabondaient. Les maisons qui n'étaient pas brûlées étaient saccagées.

Il fallait pourtant continuer à vivre. On chercha des abris, on installa trois ou quatre ménages dans la même maison et, petit à petit, on reprit la vie habituelle.



## LE NOUVEL ARBRE DE LA PLACE DU CARCAN SYMBOLISERA LA CITOYENNETÉ

Le sens premier de citoyen est spécifiquement juridique et administratif : être bon citoyen, c'est respecter les lois de son pays. Aujourd'hui, être citoyen revêt une dimension bien plus large et relève davantage d'une attitude humaniste. De nos jours, être citoyen, c'est manifester de l'empathie à l'égard de l'autre, participer de manière constructive et positive à la vie de la communauté, à la préservation et l'amélioration de son milieu de vie.

Quel rapport, nous direz-vous, existe-t-il entre un citoyen et un arbre ? Il faut le trouver dans les innombrables services que les arbres ont rendus à la communauté des hommes depuis la nuit des temps. Nous n'envisageons pas ici le rôle essentiel des forêts pour les écosystèmes de notre planète. C'est l'arbre, en tant que sujet individuel, que nous voulons mettre à l'honneur, en rappelant ses diverses implications dans le quotidien des villageoises et villageois d'hier et d'aujourd'hui au fil des siècles.

La liste est longue de ces arbres remarquables, pour certains classés à l'inventaire du patrimoine de la Wallonie. Quelles fonctions pouvaient-ils remplir ? Énumérons-en quelques-unes. C'est d'abord l'**arbre repère**, remarqué aisément dans le paysage grâce à sa taille. Il s'apercevait de loin et guidait le voyageur égaré. L'arbre fut aussi **borne**, ancêtre de nos jalons modernes au même titre que rochers, ruisseaux, chemins, buissons. Ensemble, ils constituaient des tracés délimitant les cultures et les zones de pâturage et contribuaient de cette manière à éviter les contestations entre communautés. Les **arbres à clous** étaient des **arbres guérisseurs**. Un clou mis en contact avec la zone malade (abcès dentaire, furoncle) absorbait le mal. Il était ensuite planté dans l'arbre à clous qui, grâce à sa force vitale, supprimait le mal. Des arbres à clous existaient dans toute la Wallonie. Ils relèvent évidemment de la superstition. Mais qu'importe ! La foi en leur pouvoir contribuait, dans de nombreux cas, à soulager grâce à un effet psychosomatique bénéfique. On peut encore mesurer la dimension de cette foi au nombre de clous fichés dans les troncs : des milliers dans certains cas. La superstition ne doit évidemment pas masquer les **effets thérapeutiques réels** des végétaux. Rappelons simplement que bon nombre de remèdes à base de plantes ont été scientifiquement reconnus.

L'**arbre protecteur** nous ramène dans le domaine des croyances. L'arbre invoqué intercède auprès d'une divinité pour préserver une population de calamités, de maladies, un

individu, une famille d'une mauvaise fortune. L'histoire nous rappelle que bon nombre de chapelles ont pris la place d'un arbre. D'autres ont été associés à des saints prestigieux comme l'arbre Saint-Roch à Oupeye. Saint Roch était invoqué lors d'épidémies.

L'arbre est aussi **mémoire**. Planté à l'occasion d'un événement important, grâce à sa longévité, il perpétue le souvenir de cet événement et de sa signification, bien au-delà d'une vie humaine. Il revêt ici un rôle didactique. Sa plantation est un acte particulièrement citoyen, dans la mesure où il s'agit d'un geste envisagé dans le long terme, à l'adresse des générations futures.

Enfin, l'**arbre souvenir** garde, gravée dans son

écorce, la trace d'une promesse quand il ne devient pas un **confident attentif**. Et n'oublions pas. Bien que majestueux, il reste discret, au point que nous oublions de le remercier de nous abriter des rayons du soleil, de nous offrir des moments de fraîcheur.

C'est pour toutes ces raisons que nous planterons début novembre, sur la place du Carcan, un Tulipier de Virginie qui symbolisera l'importance que la Commune d'Oupeye et son Collège accordent à la Citoyenneté.

*L'arbre Patrotet (Houtain), le Chêne d'Oupeye, l'arbre Saint-Roch (Oupeye) ont tous le profil d'un arbre remarquable, c'est-à-dire un arbre qui se remarquait de loin dans le paysage et qui pouvait servir de point de repère aux habitants, aux voyageurs.*



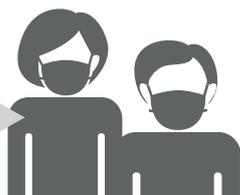
### Pourquoi avoir choisi une espèce exotique ?

Une espèce est dite indigène lorsqu'elle est présente dans un écosystème sans intervention humaine. Ainsi, le chêne, le hêtre, le sorbier, par exemple, sont indigènes en Wallonie. Est exotique une espèce introduite dans un milieu par l'homme. Accueillir des espèces exotiques peut être bénéfique : ainsi la tomate, la pomme de terre sont toutes deux originaires d'Amérique du Sud. En choisissant de planter à Hermée une espèce exotique, symboliquement, nous soulignons que l'accueil de l'autre peut être source de bienfaits et d'enrichissements. L'accueil est un geste citoyen profitable à tous.



### Fiche signalétique

Nom : Tulipier de Virginie (*Liriodendron tulipifera*)  
 Origine : Amérique du Nord - Âge moyen : 300 ans  
 Taille moyenne : 50 mètres - Feuillage caduc  
 Floraison : mai-juillet





### LES NOCES AU CHÂTEAU

La salle des mariages s'est parée d'or les samedis 3 et 17 octobre derniers pour faire honneur aux deux couples qui fêtaient leur cinquantième anniversaire de mariage. Les célébrations se sont à nouveau déroulées en comité réduit, de manière écourtée et dans le strict respect du protocole sanitaire demandé, tout en maintenant la convivialité, de mise en ces heureuses circonstances. Les jubilaires ont été accueillis tantôt par notre Bourgmestre, M. Serge Fillot accompagné de l'Officier de l'État civil, M. Joseph Simoné, tantôt de M. Paul Ernoux, Échevin des Seniors.

Félicitations à ces heureux mariés !



M. et Mme Cortis-Neufcour de Hermalle



M. et Mme Dony-Garbacki d'Oupeye

### LE PLEIN DE COULEURS POUR LES P'TITS LOUPS !



### LA CHAMPIONNE DU MONDE DE TRIATHLON AU " SEMI-MARATHON DE LA BASSE-MEUSE "

Avec l'organisation du 1er semi-marathon de la Province ce samedi 3 octobre, la Basse-Meuse est littéralement devenue la capitale de la course à pied. Une superbe « première » dont l'arrivée était située à Hermalle-sous-Argenteau, face à l'hôtel Mosa. En dépit des mauvaises conditions climatiques (et des impératifs sanitaires), la course aura mobilisé plus de 600 sportifs amateurs et professionnels avec 324 arrivants pour le semi-marathon, 223 pour les 10 km et 67 pour les 5 km. On notera par ailleurs la performance de Amaury Paquet qui s'est montré le plus fort avec un temps de 1h10 pour le semi et celle de la Namuroise Alexandra Tondeur, championne du monde de Triathlon qui rapporte un 1er trophée au RFCL - dont elle arbore les couleurs depuis tout juste 1 an - avec un temps de 1h19 au terme d'une authentique course en solitaire.



### LE SEUL CAS ACTUELLEMENT OÙ TU PEUX "SORTIR DE TA BULLE" !

Ces lundi 5 et mardi 6 octobre, à l'initiative de Madame Cindy Caps, Échevine de la Jeunesse, et avec la collaboration de Monsieur Irwin Guckel, Échevin de l'Instruction publique, les élèves de 6e primaire des deux réseaux ont participé à une activité intitulée « Sors de ta bulle » qui aborde le thème du cyber harcèlement. Les élèves, encadrés par une psychologue et une "influenceuse du net" ont ainsi eu l'occasion d'en parler à cœur ouvert dans un contexte qui sort du cadre scolaire habituel.



C'est à un tout beau spectacle auquel les plus jeunes ont assisté ce dimanche 25 octobre dans le cadre des Dimanches des P'tits Loups. Au programme de cette après-midi colorée : « La machine Arc-en-Ciel » présentée par l'Atelier d'Annétine. Un divertissement tout en poésie qui marquait aussi le retour des spectacles vivants au château d'Oupeye. Souhaitons que cela puisse se renouveler et peut-être vous donner rendez-vous pour le 22 novembre prochain avec la Compagnie des étoiles et le Pays des Objets perdus. D'ici là, restez prudents !



## ◆ URBANISME - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme avec ouverture de voirie introduite par la S.A. GENERAL CONSTRUCTION dont le siège social se situe Rue de la Station 44 à 4032 CHENEE.

Les terrains concernés sont situés Rue de Milmort à 4680 Hermée et cadastré division 5, section B n°441W, 702A, 703, 439A, 728A.

Le projet constitue la **phase 1 d'un projet d'urbanisation visant la construction de 36 maisons et de 2 immeubles à appartements (18 logements), avec ouverture de voirie et création de parkings et d'espaces verts.**

L'enquête publique est réalisée en vertu de :

- le Code de l'Environnement : le projet s'étend sur plus de 2,6 ha et fait l'objet d'une procédure d'Evaluation de l'Impact sur l'Environnement (EIE) ;
- la section 5 du Décret du 06/02/2014 relatif à la voirie communale (ouverture et création de voirie), du Livre 1er du Code de l'environnement (rubrique 70.11.02, EIE obligatoire pour les constructions groupées sur une superficie de plus de 2ha), des articles D.IV.40 (R.IV.40) et D.IV.41 du CoDT ;
- l'Article R.IV.40-2. § 1er. 2° du CoDT : « *la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions* ».

**Cette enquête débute le 26 octobre 2020 et se termine le 24 novembre 2020.**

L'ensemble du dossier ainsi que l'EIE peuvent être consultés durant cette période à l'Administration Communale d'Oupeye, auprès du service de l'Urbanisme, Rue des Écoles 4 à 4684 Haccourt :

- les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h00.
- les jeudis de 16h00 à 20h00, la personne souhaitant

consulter le dossier **devant prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures ouvrables à l'avance** (04/267.07.31 – [urbanisme@oupeye.be](mailto:urbanisme@oupeye.be)).

**Néanmoins, conformément à la circulaire du 29 avril 2020 concernant l'organisation du travail dans le cadre de la pandémie – COVID-19, nous privilégions la prise de rendez-vous pour la consultation des dossiers soumis à publicité.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal soit :

- par courrier postal ordinaire à l'adresse suivante : Service Urbanisme – Rue des Ecoles 4 à 4684 Haccourt ;
- par télécopie au numéro 04/267.06.01 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@oupeye.be](mailto:urbanisme@oupeye.be) ;
- à déposer au service de l'Urbanisme dont le bureau se trouve Rue des Ecoles 4 à 4684 Haccourt ;

Le courrier, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention: « **Enquête Publique – Permis 56.20.5 GENERAL CONSTRUCTION** ».

Conformément à l'article D.VIII.19 : « *A peine de nullité, les envois par courriers ou télécopies sont datés et signés (mention des noms et adresses clairement lisibles) ; ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés* ».

Une séance de clôture d'enquête aura lieu le 24 novembre 2020 à 11h00, à l'Administration Communale d'Oupeye - service Urbanisme.

Dans l'éventualité où le nombre de personnes ayant introduit individuellement des réclamations et observations est supérieur à 25, le Collège Communal organisera une réunion de concertation dans les 10 jours de la clôture d'enquête.

PAR LE COLLÈGE,

Le Directeur général,

P. BLONDEAU

Pour le Bourgmestre,  
L'Echevin de l'Aménagement  
du Territoire et de l'Urbanisme,  
P. ERNOUX

## ◆ PATRIMOINE – AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'Administration communale d'Oupeye fait savoir qu'elle instruit une procédure visant à la suppression d'une voirie communale située à Heure-le-Romain longeant les rues Quinettes et des Croyetis reprise à l'atlas des chemins vicinaux sous la dénomination chemin vicinal n°17 et tronçon du sentier n° 21 en vue de sa cession au profit de riverains dont les biens respectifs jouxtent ladite voirie et figurant sous liséré jaune et hachuré rouge (jusqu'à hauteur du lot 10) au plan dressé par le géomètre-expert E. KNOPS de Cheratte en date du 13 octobre 2017.

L'enquête publique est réalisée conformément à la section 5 du Décret du 06/02/2014 relatif à la voirie communale.

L'enquête publique se déroulera du 28/10/2020 au 26/11/2020 inclus. À cet effet, en raison de la pandémie actuelle, le dossier peut être consulté au service du Patrimoine, ruelle Pistolet, 20 à 4680 Oupeye durant cette période tous les jours ouvrables de 9h à 16h ou le lundi 9 novembre 2020 en soirée jusque 20h uniquement sur rendez-vous à convenir avec Mme Christine MELON au 04/267.07.35. Lors de votre visite, veuillez vous munir d'un masque et prendre votre matériel personnel pour prise de notes.

Tout tiers intéressé peut exprimer ses observations et réclamations du 28/10/2020 au 26/11/2020 par télécopie (04/267.06.01), par courrier électronique ([travaux@oupeye.be](mailto:travaux@oupeye.be)) avec la mention « Suppression d'une voirie communale située à Heure-le-Romain longeant les rues Quinettes et des Croyetis » ou par courrier normal au Collège communal, rue des Écoles, 4 à 4684 Haccourt ou assister à la clôture de l'enquête qui aura lieu 26/11/2020 et au cours de laquelle les réclamations et observations orales pourront être formulées de 10 heures à 11 heures à l'Échevinat du Patrimoine, ruelle Pistolet, 20 à 4680 Oupeye.

Si le nombre de personnes ayant introduit individuellement des réclamations et observations est supérieur à vingt-cinq, le Collège communal organisera une réunion de concertation dans les dix jours de la clôture d'enquête.

Le Directeur général,  
P. Blondeau

Le Bourgmestre,  
S.Fillot



## ◆ AGENDA (SOUS RÉSERVE SELON LES MESURES SANITAIRES)

### ÉCOLE DE PATCHWORK D'OUPEYE

"L'art au bout des doigts". Nos cours reprennent les vendredis après-midi aux Ateliers du château, rue du Roi Albert, 50. Infos : C. Lamérand – 04/275 51 00 – 0495/42 90 16

### ALCOOLIKES ANONYMES "OUPEYE HUMILITÉ"

Réunion le vendredi de 20h à 22h. Ateliers du château, rue du Roi Albert, 50  
Contact : 0472/87 72 11 – 078/15 25 56

### CERCLE CULTUREL MARCEL DE LINCÉ (sous réserve)

Le mardi 10 novembre à 20h au château

d'Oupeye : "Séjour à Madère et escapade à Las Vegas".

Conférencier: Jean-Claude Lavigne. Infos: 04/278 49 74

### INVITATION AU VOYAGE

(sous réserve)

Le 11 novembre : repas de chasse à Bouillon. Les 6 et 7 décembre : marchés de Noël en Forêt Noire et en Alsace.

Du 11 au 13 décembre : des Lumières de Montbéliard au Pays des Étoiles de Noël en Alsace.

Voyages organisés en car. Infos et inscriptions : Besace Oupeye, rue Michel, 112, 4684 Haccourt - Tél: 04/379 22 16 – 0475/33 47 00 - besace.oupeye@

scarlet.be - Facebook : Besace Oupeye

### BIBLIOBUS PROVINCIAL

(port du masque obligatoire)

Le lundi 16 novembre :

- Haccourt : rue des Ecoles, 4 de 9h35 à 10h25
- Houtain : voie du Puits, 13 de 14h45 à 15h30
- Le mercredi 25 novembre :
- Haccourt : parking du Delhaize de 14h30 à 15h30



## ◆ VIVEGNIS : UN POTAGER ACCESSIBLE À TOUS

Vtopia, partenaire de la coopérative « De la Terre à l'Assiette », est un site de production maraîchère de légumes végans, locaux et sains. Le site qui se trouve rue Fût Voie (à hauteur du numéro 37) est un site ouvert et participatif. Tous les jeudis et vendredis, des chantiers sont organisés pour tout un chacun qui souhaite se réapproprier les techniques de culture de légumes et mettre la main dans la terre.

Vtopia est également un site en auto-cueillette, ouvert 24h/24 et 7j/7. Emmenez votre couteau et votre sac ou panier et venez récolter les légumes dont vous avez besoin. Une balance et une caisse sont à votre disposition pour payer votre addition. Bienvenue à tous.

Infos : [www.terre-assiette.be](http://www.terre-assiette.be) - [www.vtopia.be](http://www.vtopia.be)  
Benoît : 0474/161.164



## ◆ NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES\*

### AU CREUX DE MES MAINS

Massages Bien-Être  
Vanessa RICHEL  
Chemins des Pins 12 Hermée  
0476/678.979  
vrichel74@gmail.com

### Sophie LINCÉ

Psychologue clinicienne  
Enfants-adolescents-adultes  
Rue de la Pery 17 Vivegnis  
0471/425.663  
slinge.psychologue@gmail.com

### ENJOY FASHION

Vêtements et accessoires de mode  
Avenue des Courtils 31 Haccourt (à partir du 8/11)

Enjoy Fashion Enjoyfashionclothes

### AMVROSIA

Restaurant grec  
Rue du Roi Albert 181 Oupeye  
04/259.60.42

amvrosia restaurant grec  
Également à emporter  
Fermé le mercredi

\* Les nouveaux acteurs économiques sont invités à nous signaler les divers renseignements concernant leur activité (compétence, adresse, numéro de tél., horaire, ...). Nous nous ferons un plaisir de les faire paraître dans l'Echo d'Oupeye.



OU  
PE  
YE

EHEVINAT DE LA  
CULTURE  
ASBL CHÂTEAU D'OUPEYE

PROGRAMMATION  
SOUS TOUTES RESERVES

Un communiqué de l' Echevin de la Culture, **Irwin Guckel** et du Président de l'ASBL Château d'Oupeye, **Xavier Hannecart**.



## DIMANCHE DES P'TITS LOUPS

Dimanche 22/11 à 15h « **Le Pays des objets perdus** »

Spectacle de comédiens et marionnettes par la **compagnie des Etoiles**. Pour enfants à partir de 2,5 ans.

**RESERVATIONS OBLIGATOIRES** au 04/267.06.21 ou 04/267.06.20

P.A.F. : Adultes : 5 €, enfants : 4€, Art 27 : 1.25 €



CHÂTEAU  
D'OUPEYE

### Contact et renseignements:

Echevinat de la Culture, rue des Ecoles, 4 - 4684 Haccourt. Tél: 04/267.06.20.

Site : [www.oupeye.be](http://www.oupeye.be) Facebook : Le Château d'Oupeye asbl

OU  
PE  
YE

BIBLOUPE  
BIBLIOTHEQUES D'OUPEYE

Rue du Roi Albert, 194. Tél: 04/267.07.71. E-mail : [bibliothequecommunale@oupeye.be](mailto:bibliothequecommunale@oupeye.be).

Programme complet sur demande ou sur [www.oupeye.eu/bibloupe](http://www.oupeye.eu/bibloupe)



## Projet Eléonore

Rappelez-vous. Il y a deux ans, la bibliothèque d'Oupeye avait déjà pu compter sur plus d'une vingtaine de jeunes lecteurs pour participer à ce projet.

Ils avaient donné leur voix à un roman sélectionné dans le cadre du Prix Farniente et réalisé ainsi un audiolivre pour des jeunes non et malvoyants.

Cette année, nous renouvelons l'expérience. Intéressés ? Vous avez entre 13 et 18 ans ?

Le livre sélectionné est : **Keep Hope de Nathalie Bernard et Frédéric Portalet**

Contacte-nous à la bibliothèque par téléphone ou mail !

## Saint Nicolas

Cette année, je passerai à la bibliothèque avec mon âne, la nuit du 27 au 28 novembre.

Je vous y déposerai une surprise. **Venez la découvrir à partir du samedi 28 novembre**

### Conditions :

Sur réservation uniquement, avant le 10 novembre

Pour les enfants de 0 à 8 ans.



### Rappel des mesures sanitaires

Durant votre visite, nous vous demandons de porter un masque, d'utiliser le gel désinfectant et de respecter les règles de distanciation dans les bibliothèques.

OU  
PE  
YE

### Heures d'ouverture de votre Administration communale

Tous les matins de 8H30 à 12H00  
Les services Population, Etat civil  
et Police administrative sont également accessibles  
le lundi de 17h à 19h et le mercredi de 13h30 à 15h30

### Uniquement sur rendez-vous

Tél : 04/267.06.33 – SMS : 0499/926.976 – [population@oupeye.be](mailto:population@oupeye.be)

Les services de l'Urbanisme, du Logement et de l'Environnement  
**reçoivent également sur rendez-vous.**

Urbanisme : 04/267.07.31 – Logement : 04/267.07.45  
Environnement : 04/267.06.42

Administration communale d'Oupeye • Rue des Ecoles, 4  
4684 Oupeye • Haccourt

Tél : +32 (0)4 267 06 00 • Fax : +32 (0)4 267 06 01 • [www.oupeye.be](http://www.oupeye.be)

L'ECHO  
d'  
OU  
PE  
YE

Editeur responsable :  
Serge FILLLOT, Bourgmestre  
Rue des Ecoles, 4  
4684 Oupeye - Haccourt

Dépôt : bureau d'Oupeye

Mise en page et impression :  
ExcellePrint - Stavelot

Imprimé sur papier écologique



### AVIS À NOS ANNONCEURS

Nous prions nos annonceurs désireux de voir publier leurs programmes d'activités pour les mois de décembre 2020 et janvier 2021, de faire parvenir leurs projets de textes à l'attention de M. Raphaël Hensenne, service des Relations publiques, rue des Écoles, 4 - 4684 Haccourt - Tél : 04/267 07 06 – [echo@oupeye.be](mailto:echo@oupeye.be) pour le mercredi 11 novembre dernier délai.

Merci de synthétiser vos textes AU MAXIMUM.



# Comment souhaitez-vous être informé.e.s par votre Commune ?

Ce questionnaire est anonyme et s'adresse aux habitants de la Commune d'Oupeye. Il vise à améliorer la communication de l'Administration communale vis-à-vis des ses citoyens.

Nous vous remercions de prendre quelques minutes de votre temps pour y répondre.

Merci de nous le renvoyer **au plus tard pour le 30/11/2020** :

- par mail [echo@oupeye.be](mailto:echo@oupeye.be),
- par courrier adressé « Service Communication - Rue des Écoles, 4 – 4684 Haccourt »,
- en le déposant à l'administration ou dans la boîte aux lettres du CPAS, de la bibliothèque ou du château en indiquant « A l'attention du service Communication ».

Retrouvez également le questionnaire en ligne du 03 au 30/11/2020 sur la page Facebook « Commune d'Oupeye ».

## Informations personnelles

<b>Sexe</b>	<input type="checkbox"/> H	<input type="checkbox"/> F	<input checked="" type="checkbox"/> X				
<b>Tranche d'âge</b>	<input type="checkbox"/> 20-30 ans	<input type="checkbox"/> 30-40 ans	<input type="checkbox"/> 40-50 ans	<input type="checkbox"/> +50 ans			
<b>Votre entité</b>	<input type="checkbox"/> Oupeye	<input type="checkbox"/> Haccourt	<input type="checkbox"/> Houtain Saint-Siméon	<input type="checkbox"/> Hermalle-sous-Argenteau	<input type="checkbox"/> Heure-le-Romain	<input type="checkbox"/> Hermée	<input type="checkbox"/> Vivegnis

## La communication de la Commune d'Oupeye

Quels supports de communication de la Commune d'Oupeye préférez-vous, et dans quel ordre de préférence ? (De 1 à 10 ; 1 = support le moins préféré, 10 = support préféré)

<input type="checkbox"/> L'Echo d'Oupeye	<input type="checkbox"/> Site web
<input type="checkbox"/> Les courriers postaux	<input type="checkbox"/> Formulaire de contact en ligne
<input type="checkbox"/> Affiches aux valves (à la Commune)	<input type="checkbox"/> La page Facebook
<input type="checkbox"/> Un toutes-boîtes	<input type="checkbox"/> La page Instagram
<input type="checkbox"/> Les rencontres avec les citoyens	<input type="checkbox"/> La page YouTube

Comment amélioreriez-vous les canaux ci-dessus ?

.....

.....

.....

.....

.....

En 3 mots, comment décrieriez-vous la Commune d'Oupeye ?

.....

Sur une échelle de 1 à 5, quelle est votre position par rapport aux affirmations ci-dessous :

(De 1 à 5 ; 1 = pas du tout d'accord, 5 = tout à fait d'accord)

<b>Je connais bien ma Commune</b>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
<b>Je suis bien informé.e et des activités dans ma Commune</b>	<input type="checkbox"/>				
<b>Je suis bien informé.e des travaux prévus dans mon quartier</b>	<input type="checkbox"/>				
<b>L'administration communale est une source fiable d'infos</b>	<input type="checkbox"/>				
<b>Je sais où m'adresser pour obtenir des renseignements</b>	<input type="checkbox"/>				
<b>D'une façon générale, pensez-vous que l'Administration répond à vos demandes ?</b>	<input type="checkbox"/>				

J'aimerais recevoir davantage d'informations au sujet de (plusieurs choix possibles) :

<input type="checkbox"/> Chantiers et travaux de voirie dans la Commune	<input type="checkbox"/> Soutien aux commerces locaux
<input type="checkbox"/> Projets immobiliers à venir	<input type="checkbox"/> La participation citoyenne au sein de la Commune
<input type="checkbox"/> Développement économique	<input type="checkbox"/> Actions à finalité sociale
<input type="checkbox"/> Mesures sanitaires mises en place dans la Commune	<input type="checkbox"/> Actions culturelles et sportives
<input type="checkbox"/> Gestion de l'environnement (déchets, eau, air)	<input type="checkbox"/> Festivités organisées par la Commune
<input type="checkbox"/> Autres : .....	

Estimez-vous que les propos tenus dans la presse au sujet de la Commune d'Oupeye reflètent fidèlement la réalité ?

Oui

Non

Sans objet (on n'en parle pas !)

Connaissez-vous le concept de participation citoyenne et la plateforme «croyen.oupeye.be» ?

Oui

Non

# Merci vivement de votre participation !

